



République et Canton de Genève

DEPARTEMENT DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS



V I L L E D E
G E N È V E

DEPARTEMENT DES
AFFAIRES CULTURELLES

 **blackmovie**

FESTIVAL BLACK MOVIE

RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2004-2006

entre

**le département de l'instruction publique et le département des
institutions de la République et Canton de Genève (DIP et DI)**

ci-après le Canton

**le département des affaires culturelles de la
Ville de Genève (DAC)**

ci-après la Ville

et l'association Sirocco

ci-après Black Movie

Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'évaluation.....	3
1.2. Démarche	3
2. ÉVALUATION	4
2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de Sirocco et le cadre de la politique culturelle des collectivités publiques	4
2. 2. Relations entre les parties signataires	5
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents.....	5
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties.....	5
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	6
2.3.1. Réalisation des engagements de Sirocco	6
2.3.2. Analyse financière	8
2.3.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques.....	10
2.4. Réalisation des objectifs de Sirocco et des attentes des collectivités publiques	11
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	16

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau de bord 2004-2006	18
Annexe 2 : Tableau financier comparatif	20
Annexe 3 : Liste des institutions auxquelles le festival s'est adressé pour l'édition 2006.	22
Annexe 4 : Organigramme de l'association	23

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 21 janvier 2004, le Canton, la Ville de Genève et l'association Sirocco ont signé une convention de subventionnement pour les années 2004 à 2006 concernant l'organisation du Festival Black Movie.

Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2006. Conformément à l'article 19 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité et sert de référence à son renouvellement pour les années 2007 à 2010. La présente évaluation porte donc sur les éditions 2004, 2005 et 2006 du Festival Black Movie.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentants du Canton, de la Ville et de l'association Sirocco se sont réunis à trois reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux différents partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Évaluation

Ce chapitre reprend point par point les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par les collectivités publiques et le projet artistique de l'association Sirocco, les charges financières liées à la gestion du Festival (frais de programmation, frais de fonctionnement etc.) et les engagements des parties.

Ces objectifs ont été évalués selon les critères établis à l'annexe 4 de la convention. Quant au degré de réalisation de ces objectifs, il a été estimé principalement selon trois niveaux d'appréciation : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de Sirocco et le cadre de la politique culturelle des collectivités publiques

<p>La convention confirme que le projet artistique et culturel de Sirocco ainsi que sa mission d'information et de sensibilisation dans l'esprit de la solidarité internationale correspond à la politique culturelle et à la politique en matière de coopération et de développement des collectivités publiques, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (article 1).</p>	<p>Atteint</p>
<p>La Ville et le Canton estiment que le projet artistique et culturel de Sirocco correspond au cadre défini dans la convention.</p> <p>L'association Sirocco a pour vocation la connaissance des cinématographies des continents du Sud à travers le festival annuel Black Movie. En offrant au public un contact suivi et réfléchi avec des créations venues d'ailleurs, Black Movie satisfait à la politique d'information et de sensibilisation dans l'esprit de la Solidarité internationale tout en confirmant son apport unique en matière d'offre culturelle genevoise.</p> <p>Du point de vue de la visibilité des "cinémas d'autres mondes", il faut noter le rôle primordial du festival qui n'hésite pas à investir des créneaux laissés vides dans la programmation cinématographique habituelle. C'est ainsi que le festival constitue désormais, dans toute la Suisse, l'unique affiche consacrant un volet entier au cinéma africain.</p> <p>L'augmentation importante de son public (11'000 spectateurs en 2003, 12'000 en 2004, 14'000 en 2005 et 17'000 en 2006, ce qui représente une augmentation totale de 55%), dont une proportion grandissante de 20-30 ans, confirme la réussite de cette mission d'information et de sensibilisation.</p> <p><i>Black Movie: 10 jours au paradis. Le Festival Black Movie démarre demain avec une sélection sensationnelle de films issus de trois continents. Difficile de le prendre en faute. Année après année, le festival allie raison et sentiment. L'équilibre est trouvé entre ambition et coups de cœur, la preuve avec cette seizième édition ébouriffante.</i></p> <p>Le Courrier, 9 février 06</p>	

2. 2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Toute modification ou information pertinente concernant l'application de la convention sera communiquée dans les plus brefs délais et par écrit aux personnes de contact (article 19).	Atteint
Les informations pertinentes ont été communiquées de part et d'autre aux partenaires à la convention. A ce titre, l'application du système des douzièmes provisoires par le Canton en 2004 et 2006 a été communiquée à la direction du festival.	

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

Les rapports entre les partenaires depuis la négociation de la convention jusqu'à la présente évaluation ont été harmonieux.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Documents à remettre chaque année, au plus tard le 15 septembre (article 17) : - bilan et comptes de pertes et profits par activités de l'édition précédente, - rapport d'activités et rapport financier de l'année écoulée, - budget triennal actualisé, - tableau de bord.	Atteint
L'ensemble des documents requis ont été remis dans les délais.	
Le 31 octobre 2005 au plus tard, Sirocco fournira au Canton et à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (article 11).	Abandonné
Comme les entretiens pour le rapport d'évaluation et le renouvellement de la convention ont été repoussés au printemps 2006, aucun budget quadriennal n'a été envoyé en automne 2005. En effet, en cours de convention, les partenaires ont décidé conjointement que le plan financier pour la prochaine convention quadriennale serait remis après l'édition 2006 du festival.	

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

2.3.1. Réalisation des engagements de Sirocco

Faciliter l'accès de la population aux manifestations, en particulier par des billets spécifiques (article 9).	Atteint
<p>Le Festival met à disposition du public une panoplie de billets spécifiques.</p> <p>Ainsi, le billet pour adultes est de 13 F, réduit à 10 F pour les enfants, les chômeurs, les étudiants, les détenteurs de cartes AVS et à 7 F pour les détenteurs de la carte 20 ans/20 francs.</p> <p>L'accès du plus grand nombre aux projections et manifestations du Festival est favorisé par les billets à entrées multiples : la carte de 5 entrées transmissible à 55 F (45 F pour détenteurs de la carte AVS, les étudiants et les chômeurs) et le Pass Black Movie à 80 F (70 F pour détenteurs de la carte AVS, les étudiants et les chômeurs).</p> <p>Des billets spécifiques jeune public sont également proposés.</p>	
Solliciter tout appui financier public ou privé auquel Sirocco pourrait prétendre (article 10).	Atteint
<p>Pour obtenir un appui financier complémentaire, de très nombreuses démarches ont été effectuées dès la reprise du festival en 1999 par la nouvelle direction (par exemple : Katholischer Mediendienst, Fédération genevoise de Coopération, ACCT Genève, ACCT Paris, Organisation internationale de la Francophonie, Helvetas, Caritas, Office fédéral de la culture, Département Action sociale du Canton de Genève, OMPI, ONU, UNESCO, OSAR, Coopération française, Centre Européen de la Culture, Délégation française de Belgique, Service culturel de l'Ambassade de France, Carrefour prévention, SIB, SSA, Suissimage, etc.). De nombreuses fondations privées ont été sollicitées (Leenaards, Serono, Wilsdorf, Rotschild, Charles Veillon, Progrès de l'homme, etc.). Des organismes privés ont également été approchés (UBS, Banque Cantonale Genevoise, Manor, etc.). De nombreuses institutions ont opposé un refus, soit parce qu'elles considéraient que le profil du festival ne correspondait pas à leurs critères, soit par manque de moyens. Il est rapidement apparu que le nombre d'institutions pouvant octroyer une aide reste finalement très limité.</p> <p>Black Movie s'est systématiquement adressé aux ambassades concernées, en fonction des pays de provenance des films sélectionnés, pour un appui financier ou en services (envoi des copies, prise en charge des frais liés à l'invitation des réalisateurs).</p> <p>La recherche de sponsors est également active: Kodak, Orange, DiAx, la Banque cantonale de Genève, l'UBS, Manor, Coop (entre autres) ont été contactés. Par ailleurs, une proposition d'échanges de service contre visibilité est systématiquement adressée à tous les fournisseurs importants. De nombreuses réductions sur facture ont été obtenues et des accords avec un opérateur téléphonique et avec un négociant en vins pour plusieurs années ont été conclus.</p> <p>La liste des institutions auxquelles le festival s'est adressé pour l'édition 2006 figure en annexe 3 du rapport. Les soutiens obtenus correspondent rarement aux sommes demandées.</p>	

Mentionner le soutien du Canton et de la Ville sur tous les documents promotionnels (article 12).	Atteint
La mention du soutien des collectivités publiques figure dans tous les documents promotionnels de l'association.	
Utiliser des moyens d'affichage respectueux de l'environnement (article 13).	Atteint
L'association Sirocco ne pratique pas l'affichage sauvage et bénéficie d'un réseau détaillé de supports publicitaires reconnus et respectueux de l'environnement (SGA, Colonnes Morris, Affichage vert, TPG Publicité, espaces d'affichages des écoles primaires, etc.).	
Respecter les principes du développement durable (article 13).	Atteint
Le travail même du festival, à savoir sensibiliser les citoyens aux autres cultures à travers une programmation de films des pays dits du Sud qui ne sont que peu ou pas montrés, s'inscrit dans une logique de développement durable. Il est en effet essentiel de soutenir ces cinématographies ne bénéficiant pas d'investissements majeurs et qui doivent lutter pour garder une place sur les écrans.	
Établir un cahier des charges pour la direction ainsi qu'un organigramme (article 14).	Atteint
Un cahier des charges a été établi. L'organigramme de la direction figure en annexe 4 du rapport.	

2.3.2. Analyse financière

La valeur des prestations en nature est indiquée par les collectivités publiques à Sirocco et doit figurer dans ses comptes (article 7).	Atteint
<p>La Ville de Genève a mis à disposition des locaux (bureaux accueillant l'association et locaux communs pour la durée du festival) sis à la Maison des arts du Grütli.</p> <p>La valeur de l'ensemble de ces prestations en nature figure dans les comptes de l'association.</p>	
Sirocco a l'obligation de parvenir à l'équilibre de ses comptes à l'issue de la période triennale (article 18).	Non atteint
<p>Les comptes ont été clôturés le 31 mai 2006. Ils présentent une perte cumulée de 33'205 F due aux raisons précisées ci-dessous. Black Movie résorbera ce déficit en 2007, principalement en réduisant le nombre de films projetés.</p>	

Récapitulatif par poste de charges et produits

	Comptes 04	Comptes 05	Comptes 06 (non révisés)
Produits			
Ventes publicité	7'800.00	7'303.99	2'850.00
Billetterie, pub, sponsors, médias	65'630.60	70'908.95	98'113.00
Produits divers et cotisations membres	360.00	410.00	393.30
participations diverses	495.00	6'213.00	9'434.10
Buvette bar	540.00		
Etat de Genève, DIP et DI	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Ville de Genève, DAC	150'000.00	150'000.00	150'000.00
Ville de Genève, DAC, complément ponctuel	30'000.00		
Ville de Genève, prest. en nature	7'828.00	7'828.00	8'215.00
Ville de GE, Dép. des affaires sociales	10'000.00	10'000.00	10'000.00
DDC		62'100.00	60'000.00
Loterie Romande		20'000.00	20'000.00
Office des réfugiés		8'000.00	5'000.00
Autres	15'500.00	17'000.00	
Sponsors privés	3'861.10	6'976.10	21'000.00
Partenaires médias	21'100.00	23'825.50	8'346.00
Intérêts actifs	67.50	39.90	60.70
Total des produits	413'182.20	490'605.44	493'412.10
Charges			
Programmation de films	93'345.69	109'631.11	101'935.42
Invités	16'498.65	18'879.63	29'161.63
Interventions autour du cinéma	12'514.00	10'828.75	15'687.22
Accueil	14'453.60	19'176.40	20'692.20
Frais de promotion et de publicité	82'661.05	109'106.35	104'112.93
Frais administratifs	22'677.02	16'281.39	23'799.20
Contrepartie prest. en nature Ville GE	7'828.00	7'828.00	8'215.00
Frais de personnel	200'414.15	211'341.45	230'322.53
Différence de change		1'727.76	688.78
Variation des provisions et réserves	-36'640.95	-14'879.45	-8'000.00
Intérêts passifs	0.33	2.30	2.68
Total des charges	413'751.54	489'923.69	526'617.59
Bénéfice/perte de l'exercice	-569.34	681.75	-33'205.49

Black Movie s'est particulièrement développé ces trois dernières années, notamment grâce aux subventions inscrites dans la convention qui, en garantissant un apport financier à moyen terme, permettent de consacrer plus de temps à la programmation. Ce développement a permis une très forte hausse des spectateurs et une reconnaissance particulièrement marquée du festival par les médias. Cependant, le développement du festival a également engendré une hausse des coûts. Celle-ci est en particulier due à trois facteurs : d'une part à une hausse sensible des prix de location de films en 2006 (pour le même nombre de films, le coût total a passé de 24'500 en 2005 à 32'500 en 2006) et des frais d'invitation des réalisateurs (la provenance des réalisateurs a impliqué des coûts de voyages particulièrement élevés), enfin, au fait que les employés ont du travailler plus d'heures que prévu initialement.

Par ailleurs, un paiement de rattrapage à la LPP de 17'000 F effectué en 2005 a aussi contribué à ce déficit. Le plan financier figurant dans le projet de convention 2007-2010 a été élaboré de manière à résorber ce déficit sur une année.

2.3.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques

<p>Verser une enveloppe budgétaire pluriannuelle de 700'000 francs, soit 100'000 francs pour 2004 et 150'000 francs à partir de 2005 pour la Ville de Genève, 50'000 francs par an pour le DIP (Grandes manifestations) et 50'000 francs par an pour le DI (Solidarité internationale) (article 6).</p>	<p>Atteint</p>
<p>Verser les subventions, dans la mesure du possible, en janvier de chaque année (article 8).</p>	<p>Atteint</p>
<p>Les montants prévus par la convention ont été versés par les collectivités publiques.</p> <p>Afin de permettre à la direction du Festival de disposer le plus tôt possible d'un apport financier pour la préparation du festival (qui a lieu au début du mois février), les collectivités publiques avaient convenu de verser la subvention dans la mesure du possible en janvier de chaque année. Les subventions ont ainsi été reçues chaque fois entre janvier et février et une fois en mars (en 2004, la Ville de Genève a malencontreusement versé sa subvention en deux fois : 25'000 F le 30 janvier et les 75'000 F restants en mars).</p>	
<p>Octroyer les prestations en nature mentionnées à l'article 7.</p>	<p>Atteint</p>
<p>La Ville de Genève a mis à disposition de l'association des bureaux sis dans la Maison des arts du Grütli ainsi que les locaux communs durant la durée du festival. De plus, en 2004, elle a participé aux frais liés à l'aménagement, la décoration et l'accueil du centre principal du Festival à concurrence de 30'000 F.</p> <p>Par ailleurs, Black Movie a bénéficié chaque année d'emplacements d'affichage gratuits sur les colonnes Morris.</p>	
<p>Ne pas intervenir dans le choix de la programmation des spectacles (article 5).</p>	<p>Atteint</p>

2.4. Réalisation des objectifs de Sirocco et des attentes des collectivités publiques

Rappel des objectifs :

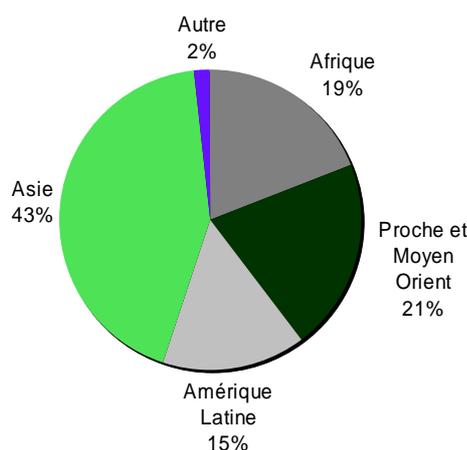
1. faire découvrir et connaître les cultures des continents du Sud par le biais de leur cinématographie ;
2. mettre en valeur la cinématographie et le contexte de vie des pays peu industrialisés ;
3. sensibiliser les publics à d'autres réalités ;
4. collaborer avec le milieu scolaire.

2.4.1 Provenance des films programmés (films des pays des trois continents dits du Sud)

Les films programmés représentent les principales aires géographiques "du Sud".

Films projetés en 2004, 2005 et 2006

Asie	97
Proche et Moyen Orient	46
Afrique	43
Amérique Latine	34
Autre	4
<hr/> Total	<hr/> 224



Il est à souligner que la forte proportion des films issus du continent asiatique est à l'image de sa production : en effet, un développement cinématographique spectaculaire est observé ces dernières années dans les pays asiatiques.

Par ailleurs, l'Afrique noire reste très présente, malgré la faible quantité de films produits (en moyenne un film long-métrage de fiction est produit par pays et par année). Black Movie tient en effet à une mise en valeur constante des films africains, que ce soit à travers une section thématique, géographique ou rétrospective de qualité.

Petite perle d'événement, le festival Black Movie va chercher sur chaque continent les oeuvres cinématographiques qui vont marquer leur temps.

Vibrations, février 06

2.4.2 Effort fait pour mettre en lumière les contextes de vie de ces pays : programmation thématique par contenu ou genre significatif

Plusieurs critères guident l'équipe de programmation : étant un festival de films contemporain, ancré dans des réalités sociales et esthétiques d'aujourd'hui, le festival se doit de voir ce qui se passe "sur le terrain". Les films sont essentiellement repérés dans les festivals, ou proposés par leurs relais de programmation. Une présentation des films en sections de genre ou contenu contribue à mettre en valeur la qualité, l'actualité, l'originalité et la provenance des films.

Black Movie occupe une place rare dans la constellation toujours plus vaste des festivals de cinéma en région romande. La manifestation genevoise s'impose même comme l'une des sélections les plus intéressantes, les plus curieuses, pointues, cohérentes et surtout réellement cinématographiques.

Profil, février 06

Le choix de travailler par section permet en effet de tisser des liens entre les films, de souligner un nouveau courant, ou de mettre en perspective une problématique sociale particulièrement présente dans les films à un moment donné.

Unique festival à avoir une programmation prospective (l'équipe de programmation va chercher les films en fonction des sections envisagées contrairement aux autres festivals qui les reçoivent et établissent une hiérarchie - compétition, hors-compétition, ...), Black Movie jouit d'une liberté de choix qui permet de proposer le meilleur. L'absence de compétition permet une sélection libre des contraintes et pressions imposées par des producteurs et distributeurs.

Le meilleur des festivals de cinéma genevois est de retour (...). L'avantage décisif du festival Black Movie sur ses concurrents est celui d'être une opération purement cinéphile, où la qualité des films et la curiosité priment encore sur la chasse aux premières, la dictature du sujet, le potentiel commercial, la date de production et autres critères ornières.

Le Temps, Sortir, 9 février 06

Dans la construction de sa programmation, Black Movie garde une ligne de conduite constante: une section sur une thématique sociale regroupant des films d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, une section Ecrans Noirs (films d'Afrique noire), une rétrospective, un point fort sur une région ou un pays (avec invitation à une école de cinéma), et des sections plus cinéphiles, s'appuyant sur des jeunes cinéastes émergents.

Une attention particulière est portée aux pays peu industrialisés. C'est pourquoi, notamment, les films des pays d'Afrique noire continuent à représenter une part importante de la programmation (près de 20% ces dernières années).

En 2004, la démarche artistique du festival emprunte quatre directions correspondant aux pôles représentatifs des "cinémas des autres mondes" : *Etats de guerre* inspiré par l'actualité, *Ecrans noirs* qui célèbre la Blaxploitation, *Focus sur l'Asie* et un hommage au cinéaste Paradjanov. Les *Apertés*, destinés à toucher de nouveaux publics, composé de tables rondes, conférences, balades citadines, incursion au Musée d'ethnographie, concerts et soirées Dj viennent en appoint à cette 14^e édition.

En 2005, pour son quinzième anniversaire, le Festival revisite la thématique de l'adolescence rebelle mettant en scène le parcours d'adolescents des trois continents concernés. Cette édition voit l'entrée en force du cinéma coréen. Le nouveau cinéma argentin ainsi qu'un hommage au cinéaste Abbas Kiarostami viennent compléter le tableau. Des *Apertés* accompagnent à nouveau les programmations : conférences, *Black Movie pour les petits* et concerts.

L'édition 2006, outre une section thématique sur le corps, et une programmation *Ecrans Noirs* centrée sur l'Afrique du Sud post apartheid, a proposé un gros plan sur le cinéma de Singapour, exploré le documentaire brésilien et rendu un hommage au réalisateur Seijun Suzuki. A noter *le petit Black Movie* regroupant des ciné-contes, ciné goûters et ciné-concerts qui poursuit ce travail de sensibilisation auprès du public jeune.

2.4.3 Activités proposées et actions ciblées pour faire découvrir le cinéma des trois continents du Sud à d'autres publics : (contes, conférences, ...) impliquant des partenariats, collaborations ponctuelles et investissements d'autres lieux

Parallèlement aux sections cinématographiques composées de projections de films, des apartés sont organisés dans le but d'amener de nouveaux publics vers ces cinémas, en exploitant la richesse des potentialités du 7^e art. Chaque aparté est pensé en fonction d'un public précis, et enrichit de manière notable la perception d'un film ou de plusieurs films. Une majorité des collaborations initiées dans le cadre de ces apartés se déploie sur plusieurs années, ce qui permet d'une part de fidéliser un lieu et d'autre part de développer une idée dans le temps.

Soirée film + repas + concert consacrés à une région particulière, ciné-contes pour les enfants et les classes primaires, proposition d'ateliers destinés aux élèves non-francophones, soirée carte-blanche à une association d'une communauté étrangère de Genève, etc. : ces projets liés au cinéma permettent aussi de faire voyager le festival hors de son lieu principal et renforcent ainsi l'apport de nouveaux spectateurs.

Certaines activités sont permanentes, à savoir les séances scolaires (primaires, CO et PO) et le Salon de Discussion (lieu de dialogue entre cinéastes et publics, animé par une spécialiste). D'autres activités sont organisées au cas par cas (débat, conférences ou tables rondes).

Depuis 2006, un certain nombre d'apartés ont été regroupés sous l'appellation *Le petit Black Movie*.

2004 : *Les Balades citadines*: Balade carougeoise orientale et Balade asiatique aux Pâquis (en collaboration avec le Baraka, le Chat Noir et le Comptoir); *Chronique chinoise*: projection d'un documentaire de 9h (Collaboration Saint-Gervais Genève); table ronde sur les films africains de la section *Etats de Guerre*. Conférence "Paradjanov inédit" (en collaboration avec l'Ambassade arménienne); conférence et table ronde "Mémoire et réconciliation" (en collaboration avec Appartenances Genève); projection du film sénégalais "Kodou" présentée et commentée par Michel Amager, spécialiste cinéma africain (en collaboration avec le Musée d'ethnographie de Genève et la Fondation Louis-Jantet de Médecine); concerts et soirées DJ (en collaboration avec le MAD et le Chat noir).

2005 : *Le Black Movie des Petits*: Ciné-Conte, Ciné-goûter iranien, projection d' "Oseam" (en collaboration avec La Traverse, la Maison de quartier des Eaux-Vives, Ciné Prim's - Versoix, les Scala); *République Kalakuta*: film et concert en hommage au Nigérian Fela (en collaboration avec le Bio et le Chat noir); table ronde "Enfants et enfance dans les fictions d'Afrique noire"; table ronde "Suisse/Corée, démocraties et droits des travailleurs" (en collaboration avec le SIT); concerts et soirées DJ (en collaboration avec le Petit Casino, le MAD, le Chat noir, Voix de fête). Tournée de films dans les maisons de quartier et centres de loisirs.

2006 : *Le petit Black Movie*: 4 films, 4 films avec animations (en collaboration avec la Maison de quartier des Eaux-Vives, Ciné-Prims, Ciné-Versoix, Ciné-Saussure, la Maison de quartier des Eaux-Vives, les Scala, la Traverse, le Comptoir et Mimito); discussion autour du cinéma de Singapour; table ronde "Afrique du Sud, quel avenir pour la jeunesse?"; tournée de films dans les maisons de quartier et centres de loisirs; concerts et soirées VJ et DJ (en collaboration avec le MAD, le Chat noir et l'Usine).

2.4.4 Actions d'information, de communication et de promotion, en particulier envers les nouveaux publics

La direction du festival a mené une politique de communication et de promotion à travers diverses actions :

- Communication de qualité (forme et contenu) pour toute la ligne promotionnelle: affichage (R2, R4), TPG Publicité, catalogue, bâches, programmes, cartes postales.
- Etablissement de documents spécifiques: prospectus pour *Le petit Black Movie* (envoyé aux écoles publiques et privées, salles d'attente de pédiatres, magasins pour enfants, ludothèques, bibliothèques, maisons de quartier, etc.); flyers pour conférences (bilingues), dossiers pour les écoles, etc.
- Rédaction bilingue du catalogue (français/anglais).
- Recherche de relais-mailings (associations ou entités acceptant de joindre gratuitement le programme à leurs envois).
- Contacts personnalisés à l'attention des écoles, présence aux réunions des différentes commissions (professeurs de géographie, de cinéma, de langues, ...).
- Flyers d'information pour les maisons de quartier et centres de loisirs.
- Documents en anglais à l'attention de la Genève Internationale, organisation d'une soirée spécifique à son intention.

2.4.5 Mesures prises pour valoriser les compétences du personnel et pour professionnaliser l'équipe

L'association estime qu'elle n'est pas encore en mesure de payer des salaires corrects (actuellement la moyenne des salaires payés est de 28.- brut / heure, vacances comprises). De plus, les membres de la direction, qui travaillent durant toute l'année, n'arrivent pas à se mensualiser, puisque le budget, malgré un 50% acquis grâce aux subventions inscrites dans la convention, reste aléatoire pour les 50% restants. Et, dans cette situation d'incertitude, priorité est donnée à l'édition et à la programmation (les locations auprès des distributeurs et producteurs doivent se faire extrêmement tôt).

L'objectif pour les prochaines années est de pouvoir rémunérer correctement les postes principaux: régie copie, presse, coordination, accueil, programmation. Par ailleurs, une fidélisation de l'équipe serait une rentabilisation du temps passé à la former. Une augmentation de salaires aiderait les meilleurs collaborateurs à faire le choix de rester plusieurs années, ce qui, dans une structure participative, est essentiel.

La direction du festival applique en effet un management participatif: toute initiative, idée, apport de la part des employés est encouragé et pris en considération dès lors qu'il rentre dans le cadre général de la manifestation. Chaque employé est totalement responsable de son domaine élargi (cahier des charges et initiatives personnelles), et participe ainsi de manière active à la réussite du festival.

2.4.6 Collaborations avec les enseignants et les classes du département de l'instruction publique

Depuis 4 ans, le festival propose des projections scolaires destinées aux classes du cycle d'orientation et du postobligatoire. Entre 5 et 7 films issus de la programmation sont proposés, en fonction de leur intérêt formel et de contenu. Chaque film est présenté par une fiche pédagogique, avec les thèmes d'enseignement s'y rapportant. De plus, un appui pédagogique est proposé aux enseignants: dossier, copie du film, questionnaire.

Chaque projection est suivie par une discussion, dans la mesure du possible avec le réalisateur, sinon avec une personnalité en rapport avec le thème du film (en 2005 "Les enfants-soldats" était ainsi accompagné par une femme ayant collaboré avec *Médecins Sans Frontières* au Libéria dans le cadre d'un programme de réinsertion d'anciens enfants-soldats). Un questionnaire-bilan est envoyé aux enseignants à la fin de l'édition.

Entre 2004 et 2006, près de 2'200 élèves du CO et PO se sont inscrits. Par ailleurs, un Prix des Jeunes (financé par le département des affaires sociales de la Ville de Genève) a été initié en 2005 : 7 élèves ont bénéficié d'un cours de lecture de l'image dispensé par le festival pendant un jour et demi, puis ont visionné 10 films choisis en fonction de leur intérêt artistique. Le but de la formation étant de permettre aux élèves de préparer, en groupe, une grille d'appréciation d'après leurs propres critères de jugement, afin de pouvoir effectuer une véritable grille d'analyse comparative.

Concernant les classes enfantines et primaires, en 2005 et 2006, près de 1'300 inscriptions ont été enregistrées pour les séances scolaires de *Ciné-Conte* et les projections issues de la programmation du *petit Black Movie* (le *Ciné-Conte* a été conçu en concertation avec le Service culturel du DIP, et un dossier pédagogique a été fourni pour la séance de projection).

3. Conclusion et perspectives

La mise en place de cette première convention de subventionnement entre la Ville, le Canton et Black Movie a représenté un grand changement et une très grande amélioration pour le festival. En effet, savoir que 50% du budget est assuré pour plusieurs années a permis d'affecter à la programmation et à la conception générale de l'édition le temps et l'énergie autrefois monopolisés chaque année par le dépôt des demandes de subventions. La qualité du festival s'en est ressentie, en témoignent la fréquentation et l'écho dans les medias.

Le festival a trouvé un nouveau souffle il y a huit ans avec une nouvelle direction qui s'est concentrée sur le cinéma (...). L'audience croît, Black Movie s'impose comme une référence internationale.

L'Hebdo, 9 février 06

La Ville et le Canton relèvent que, durant ces trois dernières éditions, le festival a pu réellement développer sa ligne générale exigeante, sa programmation pointue et ainsi s'imprimer dans le paysage culturel genevois comme un événement cinématographique incontournable. Le pari du festival, montrer des films du Sud de grande qualité cinématographique, était risqué. En effet, les films d'auteur inconnus du Sud ne bénéficient pas forcément d'un engouement populaire et sont souvent peu considérés, à plus forte raison s'ils n'incluent pas des stars dans leur casting ou ne sont pas soutenus par une campagne de marketing agressive.

Ces mêmes films sont pourtant source d'une très grande richesse : poésie, discours, forme, thème, bande son se mettent au service d'un film éblouissant, en dehors de toute norme cinématographique habituelle. Pour celui ou celle qui accepte ce voyage, une ouverture aux autres manières de voir, de faire, de dire se crée et incite à revenir voir d'autres films du Sud. C'est bien de cette sensibilisation qu'il s'agit, celle d'une habitude qui se prend d'aller vers l'inconnu, le différent, pour trouver des résonances inattendues.

17'000 festivaliers (...) pour un festival spécialisé, voire pointu, c'est énorme. Un accroissement dû aussi à une programmation charpentée et de haut niveau, à des sections bien définies et à une communication parfaite.

Tribune de Genève, 21 février 06

La persistance des choix de programmation a convaincu un large public : 17'000 personnes étaient présentes en 2006 (contre 14'000 en 2005 et 12'000 en 2004), ce qui représente 21% d'augmentation.

Les médias ont aussi été un relais convaincu et convaincant :

Cette programmation sans faille, à la fois pointue dans ses exigences et n'oubliant pas de ravir les foules, n'est certes pas le fruit du hasard. Aux commandes du plus cinéophile des festivals de Genève, trois femmes s'attellent pour conserver à Black Movie ce parfum d'autres mondes qui lui va comme un gant, un gant de velours dont on espère qu'il s'ouvrira plus grand et plus longtemps l'an prochain.

Peauneuve.net, février 06

Un des objectifs de la convention était d'augmenter le poste promotion. En effet, la particularité de ces films est de se situer en dehors du circuit commercial. Il faut donc mettre un soin particulier à les promouvoir, les porter, les mettre en valeur, et inciter le plus grand nombre à venir les découvrir. L'augmentation de ce poste a permis une excellente communication, qui a porté ses fruits.

La rémunération de l'équipe reste un des problèmes que le festival devra résoudre dans les prochaines années, dans la mesure des moyens à disposition. En effet, dans le souci

d'assurer une programmation de haut niveau, et dans l'incertitude des montants réellement alloués de la part d'autres partenaires financiers, la direction a choisi de privilégier l'édition.

Le festival termine ces trois années avec une perte cumulée de 33'257,35 F due principalement à la hausse des coûts de location des films, des voyages des réalisateurs et à un rattrapage LPP. Cette perte sera résorbée en 2007 en réduisant le nombre de films programmés.

Sur le plan financier, des solutions devront également être trouvées pour éviter que Black Movie ne se retrouve à cours de liquidités chaque début d'année. En effet, le festival a lieu au début du mois de février et les premiers versements des subventions de la Ville et du Canton ne peuvent pas intervenir avant fin janvier. Dès lors, certains salaires sont bloqués en attendant le versement des subventions et des emprunts sont effectués auprès de personnes privées (50'000 F pour l'édition 2005, 100'000 F pour 2006). Ces solutions constituent des mesures d'urgence et ne peuvent pas perdurer. Black Movie est donc à la recherche d'une instance qui accepterait de lui allouer une subvention ponctuelle et extraordinaire de 100'000 F, qui servirait d'avance de trésorerie sur les subventions à venir et qui pourrait ainsi être reportée d'année en année. Des contacts ont déjà été pris auprès de l'Office fédéral de la culture, de la Loterie romande, de mécènes privés et de fondations pour tenter de rassembler cette somme.

Ces aspects, ainsi que les points suivants, ont amené Black Movie à solliciter une augmentation des subventions de la Ville et du Canton. En effet, Black Movie souhaite :

- améliorer son échelle salariale (cf. point 2.4, " Mesures prises pour valoriser les compétences du personnel et pour professionnaliser l'équipe ") ;
- louer une salle de plus de 150 places, afin d'éviter de devoir refuser des spectateurs ;
- disposer de moyens accrus pour la programmation, véritable point fort du festival, en se rendant "à la source", soit dans un plus grand nombre de festivals internationaux outre-mer (festivals de Buenos Aires ou Rio, Yamagata, Pusan, Ouagadougou) et couvrir ainsi correctement les grandes aires géographiques.
- augmenter le nombre de réalisateurs invités. Pour l'instant, environ 12 cinéastes sont invités, le festival souhaiterait élever ce nombre à 15-18.

... et ainsi maintenir une programmation de haut niveau, avec des rencontres de qualité.

La Ville et le Canton ont pris acte de la situation financière difficile de Black Movie, due aux besoins induits par la croissance de ce festival en termes de résonance et de public. Ils regrettent toutefois de ne pas pouvoir envisager une augmentation de leurs subventions pour le moment. Ils encouragent ainsi Black Movie à entreprendre une recherche de mécènes, car la notoriété grandissante du festival devrait permettre d'accroître la part des sponsors privés.

Malgré le maintien des subventions à leur niveau actuel, les quatre partenaires souhaitent poursuivre leur fructueuse collaboration en élaborant et en signant une nouvelle convention de subventionnement pour les années 2007 à 2010.

Annexe 1 : Tableau de bord 2004-2006 avec détails de l'édition 2006

		2004		2005		2006	
1) PERSONNEL (en équivalent %, personnes)							
	Administratif	247%	12	244%	11	277.3%	10
	Technique	7.40%	2	2.97%	3	17.60%	4
	Stagiaires	8.30%	1	5.70%	1		
	Professionnels		8		10	3.35%	2
2) ACTIVITES							
nombre de projections et films sélectionnés		<u>proj</u>	<u>films</u>	<u>proj</u>	<u>films</u>	<u>proj</u>	<u>films</u>
	Publiques	128	57	157	82	146	83
	Scolaires publiques	/	/	/	0	/	/
	Scolaires privées	15	7	17	4	21	
	Apartés	5	5	6	4		
nombres d'autres activités		15		24		19	
	Débat/Tables rondes (Afr Sud + Singapour)						2
	Concerts						5
	Soirées DJ						4
	Soirée VJ						1
	Théâtre						1
	Soirées ouverture et clôture						2
	Brunches						2
	Lounge du Tigre + Barge						2
nombre de spectateurs (total et par activités)		12'004		13'819		17'031	
	Cinéma	8'882		9'670		12'032	
	Apartés	3'122		4'149		4'999	
nombre de collaborations		14		13		16	
Programmation		9		10		13	
	CAC-Voltaire						1
	ESBA (N'gee Ann School, R. Tan invitation)						1
	Cine-Prim's						1
	Maison Quartier Eaux-Vives						1
	Maison Quartier Paquis/La Traverse						1
	Moulin à Danses (Concert)						1
	Le Chat Noir (Soirées Dj, concert)						1
	Le Zoo, Usine (VJ Night)						1
	Le Comptoir (Petit BM)						1
	Théâtre les Salons						1
	La Barje (Spoutnik)						1
	Fonction: cinéma (Lounge du Tigre)						1
	Café du Grütli (brunches)						1
Media		3		3		3	
	Leman Bleu						1
	Radio-Lac						1
	Le Courrier						1
Vente abonnements et catalogues		2					
nombre de lieux		13		21		25	
	CAC-Voltaire (CAC-Simon et CAC-Langlois)						2
	Scalas						1
	Spoutnik						1
	Fonction: cinema						1
	Auditorium Arditi						1
	Ecole supérieure des Beaux-Arts						1
	Cine-Versoix						1
	Ciné-Saussure						1
	Maison Quartier Eaux-Vives						1
	Maison Quartier Paquis/La Traverse						1
	Le Comptoir						1
	Théâtre les Salons						1
	(M.Quartier Kultura, St-Jean, Asters, Tacchini)						4
	C. Loisirs (Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Thônex)						3
	Le Chat Noir						1
	Le Zoo						1
	Le Moulin à Danses						1
	La Barje						1
	Café du Grütli						1

3) FINANCES				
	Charges de personnel (adm et technique)	200'414.15	211'341.45	230'323.00
	Charges de prod	136'811.94	158'515.89	167'467.00
	Charges administratives	31'633.82	24'109.39	32'014.00
	Charges promotion et publicité	82'661.05	109'106.35	104'113.00
	TOTAL	451'520.96	503'073.08	533'917.00
	Subv Ville de GE	130'000.00	160'000.00	160'000.00
	Subv Ville de GE en nature	7'828.00	7'828.00	8'215.00
	Autres subv en nature			
	Subv Canton (DIP et DI)	100'000.00	100'000.00	100'000.00
	Autres apports publics	75'500.00	107'100.00	106'000.00
	Contributions privées, sponsors et mécènes	24'961.10	30'801.60	21'058.50
	Recettes billetterie	65'630.60	70'709.95	85'939.65
	Ventes et produits divers	9'262.50	14'165.89	12'138.10
	RESULTAT	-1'698.14	881.75	-33'257.34
	Fonds propres	3'068.39	3'950.14	3'750.14
	Investissements	0.00	0.00	0.00
4) BILLETTERIE				
	A. Nombre d'abonnements, accrédités, invités	12'001	13'819	17'215
	B. Nombre billets plein tarif	4'423	3'739	4'758
	C. Nombre billets réduits	2'151	3'109	4'087
	D. Entrées libres (ou recettes non comptabilisées dans le cas d'apartés organisées par nos partenaires, non comprises dans notre budget)	2'570	2'170	3'211
		2'857	4'801	5'159
5) RATIOS (en %)				
	Subventions Ville et Canton/total produits	55.70	54.59	53.37
	Subventions Ville et Canton/total subventions reçues	75.90	71.43	71.67
	Recettes billetterie et ventes div/total charges	24.00	22.82	22.31
	Charges administratives/total charges	7.60	4.70	6.00
	Nombre billets étud, 20 ans et scolaires/nombre total billets	11.00	19.00	
6) INDICATEURS DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE				
	<p>Le travail même du festival, à savoir sensibiliser les citoyens aux autres cultures à travers une programmation de films des pays dits du Sud qui ne sont que peu ou pas montrés s'inscrit dans une logique de développement durable. Il est en effet essentiel de soutenir ces cinématographies qui doivent lutter pour garder une place sur les écrans, ne bénéficiant pas d'investissements majeurs.</p>			

Annexe 2 : Tableau financier comparatif

	Légende	2004		2005			2006		
		Budget initial	Comptes	Budget initial	Budget actualisé	Comptes	Budget initial	Budget actualisé	Comptes (non révisés)
Produits									
Ventes publicité			7'800.00			7'303.99			2'850.00
Billetterie, pub, sponsors, médias		90'172	65'630.60	93'172	108'312	70'908.95	98'172	117'172	98'113.00
Produits divers et cotisations membres			360.00			410.00			393.30
participations diverses			495.00			6'213.00			9'434.10
Buvette bar			540.00						
Etat de Genève, DIP et DI		100'000	100'000.00	100'000	100'000	100'000.00	100'000	100'000	100'000.00
Ville de Genève, DAC		100'000	150'000.00	150'000	150'000	150'000.00	150'000	150'000	150'000.00
Ville de Genève, DAC, complément ponctuel			30'000.00						
Ville de Genève, prest. en nature		7'828	7'828.00	7'828	7'828	7'828.00	7'828	7'828	8'215.00
Ville de GE, Dép. des affaires sociales			10'000.00			10'000.00		10'000	10'000.00
DDC		50'000		55'000	70'000	62'100.00	65'000	75'000	60'000.00
Loterie Romande				10'000	25'000	20'000.00		15'000	20'000.00
Office des réfugiés		3'000		5'000	5'000	8'000.00	5'000	5'000	5'000.00
Autres		142'000	15'500.00	37'000	21'000	17'000.00	60'000	28'000	
Sponsors privés			3'861.10			6'976.10			21'000.00
Partenaires médias			21'100.00			23'825.50			8'346.00
Intérêts actifs			67.50			39.90			60.70
Total des produits		448'000	413'182.20	458'000	487'140	490'605.44	486'000	508'000	493'412.10
Charges									
Programmation de films	A	101'500	93'345.69	105'550	107'550	109'631.11	112'570	94'100	101'935.42
Invités	B	16'500	16'498.65	18'500	20'500	18'879.63	22'500	23'500	29'161.63
Interventions autour du cinéma	A	25'000	12'514.00	25'000	16'000	10'828.75	26'000	11'300	15'687.22
Accueil	C	10'600	14'453.60	10'600	14'600	19'176.40	10'600	16'600	20'692.20
Frais de promotion et de publicité	D	62'100	82'661.05	62'400	89'200	109'106.35	67'500	110'100	104'112.93
Frais administratifs		25'442	22'677.02	25'612	28'562	16'281.39	25'902	30'372	23'799.20
Contrepartie prest. en nature Ville GE		7'828	7'828.00	7'828	7'828	7'828.00	7'828	7'828	8'215.00
Frais de personnel	D	199'030	200'414.15	202'510	202'900	211'341.45	213'100	214'200	230'322.53
Différence de change						1'727.76			688.78
Variation des provisions et réserves			-36'640.95			-14'879.45			-8'000.00
Intérêts passifs			0.33			2.30			2.68
Total des charges		448'000	413'751.54	458'000	487'140	489'923.69	486'000	508'000	526'617.59
Bénéfice/perte de l'exercice		0	-569.34	0	0	681.75	0	0	-33'205.49

Commentaires

D'une manière générale, il y a des postes dont on peut estimer les coûts au plus juste, d'autres qui sont tributaires de facteurs extérieurs : l'actualité cinématographique d'une part, ce qui implique une délicate gestion des coûts liés aux films (par exemple, un film repéré par Black Movie à sa sortie et qui rencontre un grand succès au festival de Rotterdam - en janvier - va voir son coût de location soudainement multiplié), la participation chiffrée ou non des sponsors d'autre part.

- A Le coût de location des films a fortement augmenté avec le passage à l'euro et est en progression constante. Pour le même nombre de films en 2005 et 2006, le coût a passé de 24'000 à 32'000 Frs.
- B Le festival invite chaque année environ 12 cinéastes. Le coût des voyages des invités a aussi fortement augmenté, de plus le festival est tributaire des films (et ne choisit donc pas la provenance des cinéastes).
- C Les écarts entre budget initial et comptes sont expliqués par une participation croissante de partenaires médias en termes financiers. Par exemple, une télévision locale proposait un logo contre un espace publicitaire de manière informelle en 2004, et de manière contractuelle et chiffrée en 2005 et 2006.
- D Un rattrapage LPP sur plusieurs années a été payé en 2005 à hauteur de 17'000.-. Cela, ajouté à la hausse des coûts de location et des voyages en 2006 a provoqué la perte de 33'205.- (ce problème de rattrapage était dû à une gestion disparate du dossier Black Movie par l'assureur).

Annexe 3 : Liste des institutions auxquelles le festival s'est adressé pour l'édition 2006

Direction du Développement et de la Coopération (DDC)

Fondation Stanley Thomas Johnson

Loterie romande Genève

OMPI

Pour cent culturel Migros

Migros Genève

Office des Migrations

Ambassade d'Afrique du Sud

Singapore Film commission

Ville de Genève Affaires sociales

Fonds mécénat des Services industriels de Genève

Crédit Agricole

Reisebank

Association Soudaver (promotion de la culture persane)

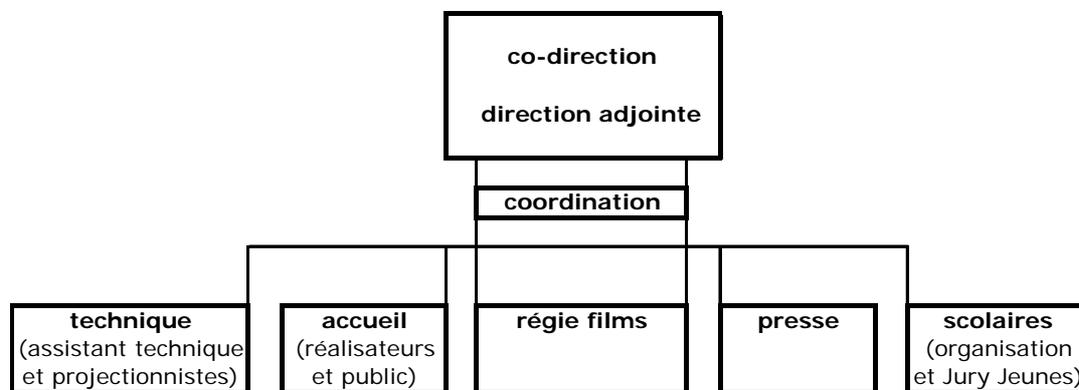
Annexe 4 : Organigramme de l'association

Co-direction (Virginie Bercher et Maria Watzlawick)

Programmation, conception générale des éditions, engagement équipe, supervision promotion, administration, recherche fonds, gestion budget.

Direction adjointe (Kate Reidy)

Programmation, conception générale des éditions, engagement équipe, promotion, développement apartés du cinéma, supervision coordination.



Le festival applique une gestion de type participatif: la direction a la responsabilité financière, artistique de la manifestation, mais les initiatives et idées sont vivement encouragées et prises en considération dès lors qu'elles rentrent dans le cadre général de la manifestation. Chaque employé est totalement responsable de son domaine élargi (cahier des charges et initiatives personnelles), et participe ainsi de manière active à la réussite du festival.